

Par exemple, lorsqu'il a affirmé que durant la campagne électorale de l'année dernière, le parti libéral a promis à la province de Québec un ministre associé de l'Agriculture, ce n'est pas ce que moi j'ai lu sur les programmes politiques de son parti, ce n'est pas ce que les cultivateurs ont entendu et ce n'est pas ce qui figurait au *Feuilleton* de la Chambre des communes l'an dernier lorsque, du 20 mai jusqu'à l'ajournement de la session, on voyait une résolution portant la création d'un poste de ministre de l'Agriculture pour l'Est du Canada. Il y a même des honorables députés et ministres qui ont déclaré qu'il y aurait un poste de ministre de l'Agriculture pour l'Est du pays, sur le même pied que le ministre de l'Agriculture actuel.

De plus, j'aimerais signaler à la Chambre, ainsi qu'à l'honorable député de Lotbinière, que ce que nous avons gagné avec ce nouveau gouvernement libéral, c'est simplement la perte d'un secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

L'an dernier ou il y a deux ans, nous avions un ministre de l'Agriculture à plein temps, nous avions un ministre des Forêts, nous avions un secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et nous avions un deuxième secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture. A l'heure actuelle, nous n'avons qu'un secrétaire parlementaire; il a peut-être la capacité de deux hommes, mais tout de même, il ne représente qu'un seul comté au Canada. Tout ce que nous avons gagné avec le nouveau gouvernement libéral, c'est la perte d'un homme, représentant le ministre de l'Agriculture et l'ensemble des députés, à la Chambre des communes.

L'honorable député de Lotbinière a soulevé un autre point; il a dit que durant les années d'administration du gouvernement conservateur, il y a eu négligence, incompétence et inertie. Je ne voudrais pas m'étendre là-dessus cet après-midi, parce que je passerais 30 minutes et même davantage à dire tout ce qui a été accompli par le gouvernement conservateur, de 1957 à 1962. Je demanderais, toutefois, à l'honorable député de Lotbinière de se référer à un discours que je prononçais ici le 28 septembre 1962, alors que j'ai eu l'occasion de faire exactement ce qu'il a fait l'an dernier, soit appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône.

M. Choquette: J'invoque le Règlement, monsieur le président, ce n'est pas tout à fait ce que j'ai dit. Au contraire, voici ce que j'ai dit, et cela fera plaisir au député de Nicolet-Yamaska (M. Vincent). J'ai affirmé que les députés libéraux avaient tendance à accuser le régime conservateur d'inertie, d'incompétence et de négligence, et que les conservateurs, à leur tour, accusaient les libéraux de ne rien faire.

[M. Vincent.]

Alors, ce que j'ai voulu suggérer, c'est que l'on cesse de s'accuser et de se jeter le blâme les uns les autres; que tous se donnent la main en vue d'instaurer un programme agricole au Canada et particulièrement dans la province de Québec! Je suis certain que les députés sont tous d'accord là-dessus.

M. Vincent: Monsieur le président, j'approuve entièrement les paroles de l'honorable député de Lotbinière, en ce moment, mais ce qui me déçoit quelque peu, c'est qu'à l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir, on aurait pu appliquer ces paroles aux députés qui siégeaient de ce côté-ci de la Chambre. Par exemple, je pense à la dernière campagne électorale, alors qu'on disait aux cultivateurs du Québec: «Si vous votez pour les conservateurs, on va abolir les subsides sur le lait, les subsides sur les produits de consommation; on va rescinder toutes les lois adoptées par les conservateurs eux-mêmes.» C'est exactement le contraire qui s'est produit. Les conservateurs sont maintenant dans l'opposition et les libéraux présentement au pouvoir. Nous voyons que les subventions sur le lait, la chaux, le beurre sont abolies graduellement et ce, non pas dans le but d'aider les cultivateurs, mais dans le dessein d'épargner de l'argent au Trésor fédéral.

M. Choquette: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Vincent: Tout de suite après.

M. Choquette: Seulement une question?

M. le président suppléant: A l'ordre! La parole est à l'honorable député de Nicolet-Yamaska.

M. Vincent: Maintenant, je veux faire quelques commentaires sur les remarques de l'honorable député de Roberval. Je n'ai pas l'intention de défendre le gouvernement, mais lorsque l'honorable député de Roberval a parlé de la Société du crédit agricole, je ne voudrais pas qu'il crée l'impression que dans la province de Québec le crédit agricole n'existe pas pour les cultivateurs.

Il a dit que 2,500 prêts ont été accordés en Saskatchewan par la Société du crédit agricole, alors que seulement 1,500 ont été consentis dans la province de Québec.

Dans la province de Québec, nous avons l'avantage d'avoir le Crédit agricole provincial qui prête, ou qui prêtait du moins à l'époque où un autre gouvernement présidait les destinées de la province, jusqu'à 30 millions de dollars par année.

Maintenant, je désire traiter, cet après-midi, d'un sujet de très grande importance; l'honorable député de Lotbinière l'a admis lui-même lorsqu'il a dit que l'industrie laitière était à la base de l'agriculture de l'Est du pays.

Le 29 avril dernier, l'honorable ministre de l'Agriculture a fait une déclaration à la